

Avis public

La MRC des Chenaux requiert des soumissions pour la fabrication et l'installation de deux structures d'affichage. Les panneaux, d'une dimension de 10 pieds X 20 pieds, seront situés en bordure de l'autoroute 40 selon un plan d'implantation proposé par la MRC.

Les documents d'appel d'offres ainsi que tout document additionnel qui y est lié, ne peuvent être obtenus que par le biais du système électronique d'appel d'offres (SÉAO). Les documents seront disponibles par le biais de ce système à compter du 27 juillet 2022 et pourront être obtenus sur paiement de la tarification en vigueur.

Des garanties financières et d'autres exigences peuvent être inscrites dans les documents d'appel d'offres.

Les soumissions seront reçues au plus tard **jusqu'à 11 h 00 le 26 août 2022**, au bureau de la MRC situé au 630, rue Principale, Saint-Luc-de-Vincennes (Québec), G0X 3K0 et elles seront ouvertes au même endroit, le même jour, vers 11 h 05.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des personnes, sociétés et compagnies ayant un établissement au Canada, ou un établissement sur un territoire visé par l'un ou l'autre des accords suivants : *l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (ACCQO)*, *l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (AQNB)* et *l'Accord de libre-échange canadien (ALEC)*.

La MRC ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de la MRC, à sa seule discrétion, et la MRC ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Fait à Saint-Luc-de-Vincennes, ce 19 juillet 2022.



Monsieur Patrick Baril
Directeur général
Responsable de l'appel d'offres